



le cnam

UNIVERSITÉ  
**PARIS 8**  
DES CRÉATIONS

## APPEL À CONCOURS DE COURTS-MÉTRAGES

### Assises

#### Sciences/société sur le travail et l'innovation : transformer pour prospérer dans un monde durable

#### Dates clés

- Ouverture : **30 janvier 2026**
- Clôture : **3 avril 2026** ou après réception des 150 premiers courts-métrages.

#### Projection

Les courts-métrages sélectionnés seront projetés en ouverture des sessions durant les Assises (*insérer un lien hyper-texte*) et lors d'une soirée organisée au Cnam, le jeudi 8 octobre 2026.

Ils pourront également être diffusés lors d'évènements organisés à l'Université Paris 8 ou dans des cinémas<sup>1</sup>.

#### Public éligible

Lycéen·ne·s et étudiant·e·s jusqu'au doctorat, seul·e·s ou en équipe (max. 5). Encadrement possible par un·e enseignant·e.

#### Pourquoi participer ?

- Visibilité : Diffusion devant un public de chercheurs·es, professionnel·le·s et décideurs·euses et un jury comprenant des spécialistes du cinéma.
- Assises : Échanges avec des expert·e·s du travail et du cinéma.
- Une diffusion au-delà de ces journées : en participant au concours, vous autorisez la diffusion de votre court-métrage par les établissements organisateurs des Assises, au cours de l'évènement scientifique, mais aussi à des fins d'enseignement ou de formation.

#### Focus sur le thème des Assises

Le travail, loin d'être un simple facteur de production, constitue un espace d'expression, de création et de réalisation personnelle et collective. Sa qualité détermine non seulement la performance économique mais aussi le développement humain et la possibilité de faire monde. Travailler est une des expériences humaines essentielles.

L'innovation apparaît comme une exigence, un défi et une opportunité qui dépasse largement sa dimension technologique pour englober les dimensions organisationnelles, sociales, managériales et institutionnelles.

La rencontre entre ces deux sphères – travail et innovation – peut générer des tensions créatrices et des opportunités de transformation. Souvent entendue dans une conception technologique et productiviste, l'innovation peut aussi aujourd'hui intégrer des exigences de durabilité et d'accessibilité afin de prendre en compte les limites des ressources des milieux, qu'ils soient sociaux ou naturels. L'intégration progressive de l'innovation dans les pratiques de travail existantes, plutôt que par ruptures brutales, permet de préserver la continuité des expériences humaines et la cohérence des systèmes économiques et sociaux tout en les faisant évoluer.

<sup>1</sup> Vous autorisez également sa diffusion au cours de toute manifestation publique pendant une durée de deux ans à compter de la date des Assises. Les participants et participantes autorisent aussi que des extraits de leurs courts-métrages soient diffusés sur tous supports pour promouvoir les Assises et la conception du travail qu'elles portent.

Ces Assises visent ainsi à comprendre les caractéristiques émergentes des systèmes de travail en période de transformations sociétales, environnementales et technologiques. L'objectif est d'agir sur les conditions de réalisation du travail et sur les organisations, tout en co-construisant des savoirs avec les mondes professionnels dont celui des arts et du cinéma, la société et les décideurs·euses publics.

### **À travers votre court-métrage, explorez l'une des 4 thématiques inspirées des axes programmatiques des Assises :**

1. Contextes de **travail en transition** : Comment les transitions (numérique, écologique, énergétique) transforment-elles les métiers et créent-elles des innovations ?
2. **Travail en santé** : Comment le travail peut-il être facteur de santé ou de risques ? Quelles innovations améliorent les conditions de travail ?
3. **Expérience et innovations** : Comment l'expérience professionnelle nourrit-elle l'innovation ? Quels savoirs émergent du terrain ?
4. **Évaluer et transmettre** : Comment co-construire des savoirs entre chercheurs·es, praticien·ne·s, acteurs·trices sociaux, décideurs·euses ?

### **Format**

- Durée : 3 à 5 min (générique inclus).
- Genre : fiction, documentaire ou formes singulières brouillant ces catégories.
- Langue : français ou sous-titré.

### **Eléments à fournir (*formulaire à compléter*)**

- Informations générales : nom, prénom, adresse e-mail valide, adresse postale, date de naissance, justificatif d'inscription scolaire ou universitaire. Ils et elles acceptent le recueil et le stockage de ces données personnelles par les établissements organisateurs.
- Un scénario du court-métrage.
- Une note d'intention avec la genèse de leur œuvre et comprenant un synopsis d'une demi-page maximum (qui pourra être diffusé pour la communication autour de l'évènement).

**Le dossier complet est à retourner à l'adresse contact ci-dessous sous la forme d'un fichier unique en format pdf.**

### **Conditions techniques**

- Les courts-métrages peuvent être filmés avec tout moyen technique : téléphone, argentique, numérique, caméra HD, etc.
- Les musiques ou bandes-son utilisées devront être libres de droits.
- L'utilisation d'intelligence artificielle devra être mentionnée dans le générique du film.

### **Dépôt**

Les productions devront être déposées à l'adresse suivante **concours.ASSTI2026@lecnam.net**, via

### **Sélection**

- Deux catégories distingueront les courts-métrages proposés en fonction du niveau d'études :
  - lycéen·nes ; BTS et Licence ;
  - Ecoles et Masters ; Doctorat.
- Le jury sera composé de chercheurs·es et de spécialistes reconnu·e·s du cinéma, réalisateurs·trices, critiques, associations professionnelles.

**Contact : [concours.ASSTI2026@lecnam.net](mailto:concours.ASSTI2026@lecnam.net)**

**À vos caméras ! Montrez-nous votre vision d'un travail innovant :**

**critique, poétique, engagée ou prospective.**